

# Sein et Ouessant: deux Îles face aux changements climatiques

*Tout comme les Îles des Glénan, les Îles de Sein et d'Ouessant souhaitent développer une production d'énergie 100 % renouvelables à l'horizon 2030 pour faire face aux changements climatiques. Ces objectifs ont été présentés dans le cadre de l'événement 360 Possibles à Rennes le 12, 13 & 14 Juin 2019.*



*De gauche à droite: Jean-Philippe Lamarcade, ENEDIS; Philippe des Roberts, SMILE; Denis Bredin, association des îles du Ponant; Hervé Esseul, EDF*

Aujourd'hui

et plus que jamais, les Îles bretonnes font face aux conséquences

du réchauffement climatique avec l'augmentation du niveau de la

mer et les tempêtes à répétition. En plus de ces problématiques,

des enjeux économiques et environnementaux émergent. Pour faire

face à ces menaces, les municipalités des Îles de Sein et d'Ouessant veulent mettre en place des solutions énergétiques durables à l'échelle locale pour atteindre à l'horizon 2030 une production d'énergie 100 % renouvelables.

## Un environnement de plus en plus menaçant

Sur les Îles au large du Finistère, les **tempêtes se multiplient** entraînant des rafales de vent toujours plus fortes et plus nombreuses. C'est le cas de l'île de Sein qui, **entre 1990 et 2009** a dû faire face en moyenne à **6 tempêtes par an**. Ce nombre a plus que doublé en un an atteignant un pic historique de **14 tempêtes entre 2009 et 2010**.

En plus de ces phénomènes fréquents de vents violents, les Îles bretonnes doivent faire face à la **menace de la montée des eaux**.

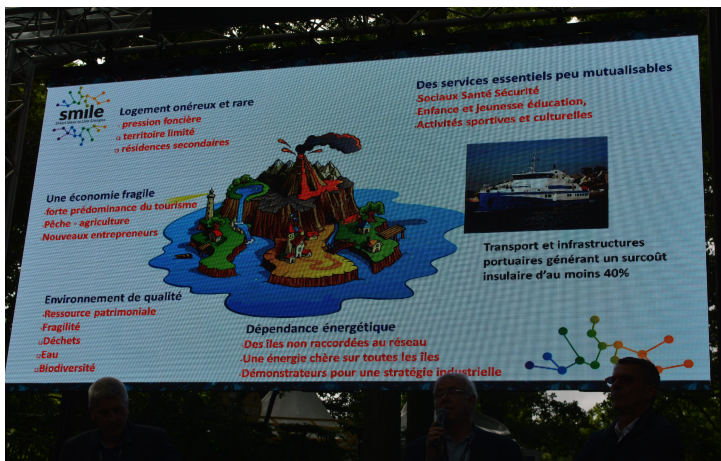
*« Selon les spécialistes, le niveau des océans devrait monter de 1,4 à 3 mètres d'ici 2100. »*

*Souligne Île de Sein energies et l'Asso des amis de la transition*

Un scénario préoccupant pour les habitants de l'**île de Sein** puisque l'île possède une **altitude moyenne de seulement 1,5 mètre**. En plus de ces phénomènes environnementaux, ces insulaires doivent faire face à d'autres problématiques économiques et énergétiques.

**Une**

## économie insulaire fragile



*Les forces et les fragilités de la vie insulaire*

Les Îles

de Sein et d'Ouessant ne sont pas  
raccordées

au réseau électrique du

continent. Par conséquent,

**l'énergie a un coût de production plus élevé**

à cause du

coût généré par

l'approvisionnement en

énergie, notamment en

fioul.

*« On estime que les transports et infrastructures portuaires  
génèrent un surcoût insulaire d'au moins 40 % »*

*constate Île de Sein energies et l'Asso des amis de la  
transition*

La consommation

énergétique augmentant avec l'afflux touristique estival,

l'équilibre **économique**

**reste fragile et dépendant du continent.**

Une

**forte volonté d'indépendance**



A gauche, Philippe des Robert présentant le réseau Smile

Pour faire face à toutes ces problématiques, les municipalités de l'Île de Sein et d'Ouessant ont décidé de mettre en place des  **systèmes de production d'énergies renouvelables**  afin de transformer un environnement menaçant en une force de production énergétique.

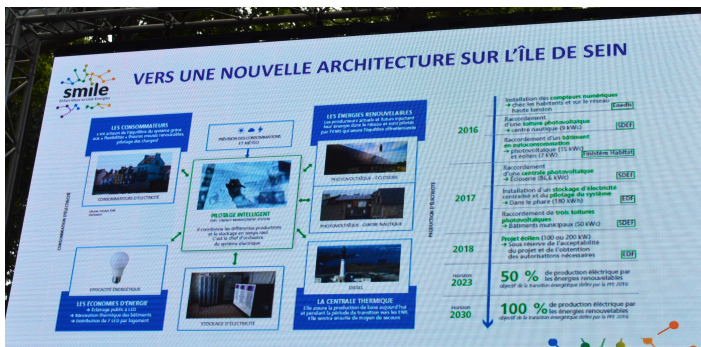
Des réseaux énergétiques intelligents se sont implantés sur ces deux Îles afin d'équilibrer la production et la demande entre l'énergie renouvelable et non renouvelable.

En effet, l'Île de Sein et d'Ouessant font partie du **réseau [SMILE](#)**, une association bi-régionale Bretagne et Pays de la Loire



portant  
des projets de réseaux énergétiques intelligents.

**Objectifs :**  
**une production d'énergies 100 % renouvelables en 2030**



Le réseau Smile présente son projet sur l'Île de Sein  
Avec une moyenne de 500 habitants à l'année, l'Île d'Ouessant a pour objectif de produire une énergie à 50 % renouvelables en 2021 et d'en produire 100 % d'ici 2030 grâce à un projet de boucle énergétique locale. Aujourd'hui, l'énergie est produite grâce à une centrale thermique de 4 moteurs, une hydrolienne et une toiture photovoltaïque. Tout le réseau électrique est équipé de compteur Linky et le stockage de l'énergie est réalisé par des batteries grâce à un système de gestion et de prévision intelligent.

**L'Île de Sein, avec 240 habitants permanents, souhaite produire une énergie à 50 % renouvelable en 2023 et atteindre 100 % à l'horizon 2030.**

Une centrale photovoltaïque ainsi que plusieurs toitures photovoltaïques permettent de produire une grande partie de l'électricité sur l'île.

Le stockage et le pilotage centralisé du système électrique est effectué dans le phare.

En  
2018, un projet éolien a été lancé et  
verra le jour après acceptabilité  
du projet et obtention des autorisations nécessaires.

Ces  
objectifs de  
production  
d'énergie  
100 %  
renouvelable pourraient  
être dans le futur  
**un atout aussi bien  
sur le plan écologique qu'économique.**

Selon  
le prévisionnel de 2014 de la Commission de Régulation de  
l'énergie :

*« Produire de l'électricité à partir des ressources locales  
et renouvelables sur les îles non raccordées au réseau  
électrique continental reviendrait 50 à 300 % moins cher »*

*souligne Île de Sein energies et l'Asso des amis de la  
transition*